



## **Plan mobilités 2020.2025.2030 : 2 pieds 2 roues rend un avis défavorable**

### **L'association rend son avis dans le cadre de l'enquête publique**

La révision du Plan de Déplacements Urbain (PDU), également appelé plan mobilités 2020.2025.2030, est actuellement en cours. Dans ce cadre, une enquête publique a lieu jusqu'au 10 octobre pour recueillir les avis. 2 pieds 2 roues a donc rédigé une contribution, disponible sur notre site web, dont voici les éléments importants.

#### **Un manque d'ambition**

L'association 2 pieds 2 roues souhaite que cette révision du PDU, qui est assortie d'un budget conséquent et inédit (3,8 milliards d'euros inscrits) fixe des objectifs suffisamment ambitieux sur les gains de part modale des modes actifs et des transports en commun, corollaire indispensable à la baisse de la circulation automobile et de la pollution de l'air qui lui est associée.

Malheureusement, nous déplorons le **manque d'ambition** et une très faible efficacité de cet investissement. **La diminution espérée de la part de la voiture est en effet de seulement 5 points alors que l'augmentation de celle du vélo n'est que de 1 à 3 points tandis que celle de la marche est de seulement 1 point.**

#### **Un PDU non conforme à sa définition légale**

Cette faible baisse de la part de la voiture se traduira dans les faits **par une hausse de la circulation automobile**, étant donnée la croissance de l'agglomération Toulousaine (cf 2nde contribution 2P2R qui détaille les chiffres du trafic). Cette hausse discrédite le PDU dont la contrainte légale est une baisse du trafic automobile en valeur absolue. Tisséo affirme qu'il suffit de considérer une diminution globale de la part modale de la voiture pour être conforme. Cette affirmation est une interprétation erronée ne correspondant pas à la formulation originelle du Code des Transports.

#### **Face aux enjeux de mobilité, un investissement massif dans les modes actifs serait bien plus efficace**

Ce manque d'efficacité du PDU est dû à une **volonté déterminée de ne pas restreindre l'usage de la voiture**, en construisant de surcroît de nouvelles infrastructures routières, et de diriger la majeure partie des investissements dans un mode de transport lourd (la 3<sup>ème</sup>

L'Association 2 pieds 2 roues a pour but de développer et d'améliorer la pratique des modes actifs en agglomération. Elle intervient auprès des pouvoirs publics et des collectivités depuis plus de 35 ans pour que soient pris en compte ces moyens de transport utilisés quotidiennement par de nombreuses personnes. Elle mène pour cela des actions de sensibilisation et d'information et propose des solutions aux problèmes de circulation. L'Association 2 pieds 2 roues adhère à la FUB (fédération française des usagers de la bicyclette, organisme national).

ligne de métro), dont le coût kilométrique est exorbitant et qui ne redistribue pas l'espace public au profit des modes de transport non polluants.

L'association 2 pieds 2 roues **propose de rediriger cet investissement vers les modes actifs et un réseau de transports en commun de surface** qui irriguerait toute l'agglomération, et **soutient les propositions de l'AUTATE. L'usage de l'automobile doit être contraint** afin de diminuer son usage.

La mise en œuvre de nos propositions permettra une **diminution de 21 points de la part de la voiture**, et une diminution effective du nombre de voitures en circulation, avec la répartition suivante :

	2013	2030 PDU Tisséo	2030 PDU 2 pieds 2 roues et AUTATE
Vélo	2%	3 à 5%	10%
Marche à pied	23%	23 à 25%	30%
Transports en commun	14%	17 à 19%	20%
Voiture et autres	61%	51 à 57%	40%

#### Comparaison des parts modales sur le périmètre PTU

#### Nos 5 propositions phares

- Augmenter le budget annuel "modes actifs" à **40 millions d'euros** pour l'ensemble du PTU (hors aménagements structurants de voirie type TCSP, ZAC, réfection totale de voirie, ligne de métro, etc.)
- Déploiement d'un vrai **Réseau Express Vélo (REV)** sur l'ensemble du PTU.
- **Généralisation de la limitation à 30 km/h** sur toutes les zones urbaines du PTU, à l'exception des rocade et quelques axes structurants.
- Mise en place d'une **zone piétonne sur tous les centres-villes** (pas uniquement Toulouse) des communes du PTU ainsi que dans tous les faubourgs de Toulouse.
- Mise en place d'une **Contribution Routière Urbaine (CRU)**, s'apparentant à un péage urbain, sur la ville de Toulouse, à généraliser progressivement sur l'ensemble du PTU afin de financer les modes de déplacement non polluants.

#### Notre avis

L'association 2 pieds 2 roues émet **un avis défavorable** à la révision du PDU proposée par Tisséo SMTC.

Pour plus d'informations, contacter :

Guillaume CROUAU, président, tél : 06 98 88 47 80

Notre contribution complète sur :

<https://www.2p2r.org/dossiers/reglementation-planification/plan-de-deplacement-urbain-pdu/article/plan-mobilites-2020-2025-2030-2-pieds-2-roues-rend-un-avis-defavorable>

L'Association 2 pieds 2 roues a pour but de développer et d'améliorer la pratique des modes actifs en agglomération. Elle intervient auprès des pouvoirs publics et des collectivités depuis plus de 35 ans pour que soient pris en compte ces moyens de transport utilisés quotidiennement par de nombreuses personnes. Elle mène pour cela des actions de sensibilisation et d'information et propose des solutions aux problèmes de circulation. L'Association 2 pieds 2 roues adhère à la FUB (fédération française des usagers de la bicyclette, organisme national).